

**Extrait du Registre des Délibérations
Comité Syndical
Séance du 29 mars 2023**

Date de la convocation : 23 mars 2023

ETAIENT PRÉSENTS :

Membres Titulaires :

Victor DUDRET, *Président*
Bernard PEYROULET, *Vice-Président*

Michel BERNOS, Patrick BURON, Marie-Pierre CABANNE, Jean-Marc DENAX, Marc GAIRIN, Philippe LABORDE RAYNA, André LANUSSE-CAZALÉ, Xavier LEGRAND-FERRONNIERE, Marie-Claire NÉ, Monique SEMAVOINE, Alain TREPEU.

Membres Suppléants :

Gilles TESSON (a suppléé Valérie REVEL), Philippe FAURE (a suppléé Eric SAUBATTE), Valérie RAMEAU (a suppléé Thierry CARRERE), Jean-Claude BOURIAT (a suppléé Michel CAPERAN).

ETAIT REPRÉSENTÉE :

Martine RODRIGUEZ (a donné pouvoir à Jean-Marc DENAX), Jean-Louis PERES (a donné pouvoir au Président).

ETAIENT EXCUSÉS :

Mohamed AMARA, François BAYROU, Jean-Yves COURREGES, Philippe LALANNE, Didier LARRAZABAL, Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Nicolas PATRIARCHE, Francis PEES, Josy POUETO.

ETAIENT ABSENTS :

Christine CONTE, Jean-Yves LALANNE, Jérôme MARBOT.

N°2 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Rapporteur : Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs,

En vertu de l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités territoriales, les comptes de la collectivité doivent être arrêtés par l'organe délibérant, par un vote au plus tard le 30 juin de l'année qui suit l'exercice.

C'est ainsi que le Compte Administratif de l'année 2022 est soumis à l'examen de l'assemblée.

FONCTIONNEMENT

CHAPITRE		LIBELLE	PREVU	REALISE
011		CHARGES A CARACTERE GENERAL	178 200,00 €	140 196,83 €
012		CHARGES DE PERSONNEL	60 000,00 €	54 220,91 €
65		AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 700,00 €	971,52 €
67		CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00 €	0,00 €
022		DEPENSES IMPREVUES	9 327,83, €	0,00 €
TOTAL	D1	DEPENSES REELLES	254 227,83 €	195 389,26 €
42		OPERAT° D'ORDRE ENTRE SECTIONS	279,00 €	279,00 €
TOTAL	D2	DEPENSES D'ORDRE	279,00 €	279,00 €
D1+D2		TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	254 506,83 €	195 668,26 €
13		ATTENUATION DE CHARGES	3 400,00 €	4 313,27 €
70		PRODUITS DE SERVICES	40 000,00 €	44 129,78 €
74		DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	164 400,00 €	241 344,40 €
77		PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	663,00 €
TOTAL	R1	RECETTES REELLES	207 800,00 €	290 450,45 €
R 002		RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE N-1	46 706,83 €	
R1+R002		TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	254 506,83 €	290 450,45 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022				+ 94 782,19 €
RESULTAT AU 31.12.2022 (incluant report N-1)				141 489,02 €
AFFECTATION :		Investissement : €		
		Fonctionnement : 141 489,02 €		

INVESTISSEMENT

CHAPITRE		LIBELLES	PREVU	REALISE
20		IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 954,69 €	0,00 €
16		EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	35 000,00 €	35 000,00 €
TOTAL	D1	DEPENSES REELLES	53 954,69 €	35 000,00 €
		TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	53 954,69 €	35 000,00 €
40		OPERAT° D'ORDRE ENTRE SECTIONS	279,00 €	279,00 €
TOTAL	R1	RECETTES D'ORDRE	279,00 €	279,00 €
R 001		RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE N-1	53 675,69 €	
R1+R2+R001		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	53 954,69 €	279,00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022				-34 721,00 €
RESULTAT AU 31.12.2022 (incluant report N-1)				18 954,69 €

Les résultats bruts de clôture au 31/12/2022 sont donc arrêtés à **+ 141 489,02 €** pour la section de fonctionnement et à **+ 18 954,69 €** pour la section d'investissement.

Il appartient au Comité syndical de bien vouloir :

- 1- Désigner un Président ou une Présidente de séance à l'occasion du vote du compte administratif 2022,**
- 2- Approuver le compte administratif 2022 joint à la présente délibération,**
- 3- Arrêter les résultats bruts de clôture au 31/12/2022 tels que définis ci-dessus pour chacune des sections,**
- 4- Décider d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement au Budget primitif 2023.**

Le Président se retire au moment du vote.

Monsieur Bernard Peyroulet, Vice-Président, met au vote la délibération.

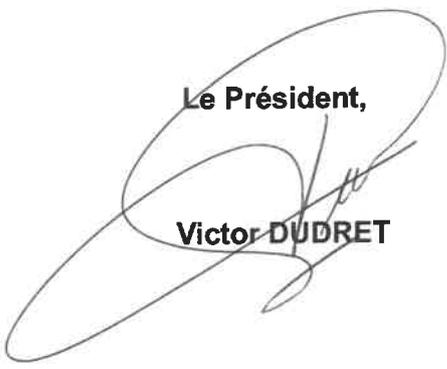
Conclusions adoptées à l'unanimité

Suivent les Signatures

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

Victor DUDRET

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, is positioned over the printed name 'Victor DUDRET'.

